



**anSS** AGENCE NATIONALE  
DU SOUTIEN SOCIAL

## Fiche de poste

<b>Intitulé du poste</b>	Chef de la division « <b>Conception des Programmes</b> »
<b>Rattachement</b>	Direction Planification et Évaluation
<b>Mission et responsabilités</b>	<p>Le/La titulaire du poste aura pour mission de maximiser l'impact social des aides sociales directes et des programmes de soutien social confiés à l'Agence. A ce titre, il/elle collaborera étroitement avec les départements ministériels et les organismes publics responsables des problématiques économiques et sociales à adresser.</p> <p>En interne, le titulaire travaillera en étroite collaboration avec les équipes des divisions « Coordination des représentations » et « Promotion de l'activité », relevant toutes les deux de la Direction « Déploiement des programmes », pour tenir compte des réalités territoriales dans la définition des impacts attendus, mais aussi, pour favoriser leur bonne compréhension des objectifs poursuivis à travers le levier des transferts monétaires.</p> <p>A ce titre, il ou elle :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Participera à la définition des impacts économiques et sociaux attendus, en concertation avec les parties prenantes institutionnelles.</li><li>• Assurera l'intégration des réalités territoriales et sectorielles dans la conception des conditionnalités et des impacts attendus des programmes de soutien social.</li></ul> <p>Les responsabilités du Chef de la Division "Conception des Programmes" incluent, sans y être limitées, les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Conception des conditionnalités et impacts attendus des aides sociales :</b></li><li>- Définir des mécanismes et critères alignés sur les objectifs sociaux et les politiques publiques nationales.</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"><li>- Élaborer des modèles de conditionnalités adaptés aux différents profils de bénéficiaires et aux réalités locales.</li><li>▪ <b>Collaboration avec les départements ministériels et établissements publics concernés:</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Travailler en étroite coordination avec les ministères et organismes compétents pour s'assurer de l'alignement des conditionnalités avec les cadres légaux et réglementaires et les objectifs poursuivis par les stratégies nationales ou sectorielles.</li><li>- Participer aux réunions interinstitutionnelles dans un objectif de cohérence des programmes sociaux.</li></ul></li><li>▪ <b>Analyse et adaptation territoriale :</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Analyser les contextes socio-économiques territoriaux afin d'adapter les conditionnalités aux besoins spécifiques des territoires.</li><li>- Proposer des ajustements des conditionnalités basés sur les retours des parties prenantes, les données d'impact et les évaluations conduites, notamment au sein de la Division « Suivi-évaluation », relevant de la même Direction.</li></ul></li><li>▪ <b>Coordination avec les divisions internes concernées :</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Transmettre les conditionnalités aux divisions de la Direction « Déploiement des Programmes ».</li><li>- Assurer un suivi régulier avec ces divisions pour dépasser les éventuelles difficultés d'implémentation et garantir l'efficacité opérationnelle.</li></ul></li><li>▪ <b>Veille et innovation :</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Étudier les expériences internationales et les meilleures pratiques en matière de programmes sociaux conditionnels et en évaluer la pertinence pour le contexte national.</li><li>- Proposer des innovations visant à renforcer l'efficacité et l'impact des aides sociales.</li></ul></li><li>▪ <b>Reporting et documentation :</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Préparer des rapports détaillés sur les activités de conception, en mettant en lumière les réalisations, les défis et les propositions d'amélioration.</li><li>- Documenter les processus et méthodologies de définition des conditionnalités pour garantir leur traçabilité et leur amélioration continue.</li></ul></li><li>▪ <b>Gestion d'équipe :</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Encadrer et accompagner les membres de la division dans la réalisation de leurs missions et leur montée en compétences.</li></ul></li></ul>
--	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser un travail collaboratif avec les autres divisions et équipes de l'Agence.</li> <li>▪ <b>Sensibilisation et formation :</b></li> <li>- Organiser des sessions de sensibilisation et de formation pour les équipes internes et les partenaires externes.</li> <li>- Développer des supports adaptés aux différents publics pour favoriser une bonne compréhension des conditionnalités.</li> </ul>
<b>Compétences et qualifications requises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Formation :</b></li> <li>- Master ou diplôme équivalent dans un domaine en rapport avec les activités de la Division.</li> <li>▪ <b>Expérience professionnelle :</b></li> <li>- Minimum 8 ans d'expérience professionnelle pertinente.</li> <li>- Expérience dans des postes de responsabilité d'un niveau de chef de service ou assimilé dans un établissement public ou administration centrale, dans des domaines se rapportant aux attributions de la division.</li> <li>▪ <b>Compétences techniques</b></li> <li>- Planification stratégique et connaissance des Politiques Sociales.</li> <li>- Analyse de Données : Capacité à collecter, analyser et interpréter des données sociales pour évaluer les besoins des populations cibles.</li> <li>- Gestion de Projet : Compétences en planification, mise en œuvre et évaluation de projets.</li> <li>- Rédaction de Rapports : Aptitude à rédiger des rapports clairs et concis sur l'état d'avancement des programmes et leurs résultats.</li> <li>▪ <b>Compétences interpersonnelles</b></li> <li>- Sens aigu de l'intérêt général et des valeurs du service public.</li> <li>- Leadership et capacité à fédérer une équipe.</li> <li>- Compétences en communication et en négociation.</li> <li>- Sens de l'organisation et capacité à travailler sous pression.</li> <li>- Sens de l'écoute et capacité à résoudre les conflits.</li> <li>▪ <b>Langues :</b></li> <li>- Maîtrise de l'arabe et du français.</li> <li>- La maîtrise de l'anglais est un atout.</li> </ul>
<b>Conditions de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lieu : Rabat (avec des déplacements à prévoir).</li> <li>- Emploi contractuel.</li> </ul>

